



Il faut apprendre le chien aux Français !

N° 808

Septembre 2007

Le dramatique accident survenu récemment qui a entraîné la mort d'une petite fille jette à nouveau les projecteurs de l'actualité sur un constat nécessaire. Les Français doivent apprendre à parler chien. Au-delà des éventuels compléments réglementaires, une démarche concertée de tous les acteurs du monde de l'animal de compagnie contribuerait utilement à réduire et prévenir les risques.

À l'annonce du décès de l'enfant, les pouvoirs publics ont pris la parole pour annoncer que des mesures seraient rapidement prises pour encadrer sévèrement la possession de chiens qualifiés de « dangereux ». Dans de telles circonstances et par respect pour la petite victime ; il est important de se garder de toute réaction partisane. Une question majeure apparaît alors : dans quelles circonstances l'accident a-t-il eu lieu ? Mieux comprendre cette situation (les autres aussi) conduirait certainement à pouvoir guider utilement les démarches de prévention.

Le ministre de l'Intérieur a évoqué

des actions visant à mieux contrôler l'origine, l'éducation et le suivi comportemental des chiens, en insistant particulièrement sur les catégories visées par la loi de 1999. Des engagements de « bon sens » sont, en effet, susceptibles de recevoir l'agrément voire le soutien de nombreux acteurs : vétérinaires, associations de protection animale, éducateurs canins, comportementalistes, éleveurs et vendeurs sous réserve de consensus et de transparence. Mais à ce stade, une autre interrogation fait jour : pourquoi ne pas construire un programme d'information des maîtres à la compréhension et à l'éducation de leur compagnon ? Avant d'intervenir sur l'animal, il serait judicieux de délivrer les messages essentiels permettant aux propriétaires de chiens de communiquer avec eux. Dans le monde « moderne », il apparaît que nos contemporains ont peut-être perdu cette connaissance intuitive de l'animal. Ce constat qui est formulé par beaucoup de spécialistes avait d'ailleurs fait l'objet d'une première démarche en 2004. Le ministère de

l'Agriculture avait élaboré puis diffusé un « Livret de Responsabilisation » avec le concours de toute la « filière ». De son côté, l'Afirac* avait soutenu l'enquête IFOP demandée par le ministère de l'Agriculture qui ouvrait des pistes pour mieux appréhender la place « qualitative » que les Français accordent aux animaux de compagnie dans notre société. En outre, les résultats pointaient des « angles

d'attaque » pour communiquer efficacement sur la connaissance du chien et la prévention des risques liés à sa présence dans une famille.

L'engagement de tous, une volonté politique affirmée sur le long terme et un astucieux programme d'information apporterait certainement des solutions durables pour que le chien reste, malgré tout, notre meilleur ami.

* Afirac : Association Française d'Information et de Recherche sur l'Animal de Compagnie

Contact Presse

Jean-Luc Vuillemenot,
Secrétaire Général
Tél. : 01 56 03 12 10/00

Vous recherchez des informations sur l'animal de compagnie,
n'hésitez pas à consulter notre site Internet :

www.afirac.org

ou contactez-nous

par tél. : 01 56 03 12 00 - par fax. : 01 56 03 14 15
ou par e-mail : afirac@afirac.org